



**Paris, le 23 septembre 2022**

**Le GESiM, la CFDT, la CFE-CGC et FO ont signé le 23 septembre 2022 un avenant de révision-extinction de la Convention collective de la Sidérurgie ainsi qu'un accord autonome pour les entreprises de la Sidérurgie.**

Ce dispositif vient compléter le nouveau dispositif conventionnel de la Métallurgie signé le 07 février 2022, après plus de 5 ans de négociation, par l'UIMM et par la CFDT, la CFE-CGC et FO avec pour ambition de créer le modèle social de l'industrie de demain pour répondre aux attentes des entreprises et des salariés.

**Les organisations syndicales représentatives dans le secteur de la Sidérurgie ont cherché à créer, par la négociation d'un accord autonome, un équilibre global du futur dispositif conventionnel de la Métallurgie pour leur secteur d'activité.**

Cet accord autonome permet aux salariés des entreprises appliquant la Convention collective de la Sidérurgie de bénéficier, à compter du 1er janvier 2024, en complément de l'ensemble des dispositions prévues par le dispositif conventionnel national de la Métallurgie, des éléments suivants :

- Une prime de vacances de 830 euros pour un droit à congés payés complet.
- Une prime de Saint Eloi dont le montant est égal à deux journées de rémunération.
- Une indemnité de repas pour les postes de jour à 4.65 euros en complément de l'indemnité prévue pour les postes de nuit à 6.80 euros.
- Une prise en charge d'une partie des frais de transports personnels.

Par ailleurs, la valeur du point pour le calcul de la prime d'ancienneté passera de 4.65 euros à 5 euros au moment du passage aux nouvelles modalités de calcul prévues par la Convention collective nationale de la Métallurgie au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En complément, la signature de cet accord autonome permet à l'ensemble des salariés du secteur de bénéficier d'une garantie conventionnelle individuelle de rémunération.

L'ensemble de ces dispositions permettra aux salariés de la Sidérurgie de bénéficier d'un cadre conventionnel unique, plus robuste, plus équitable et plus lisible, tout en maintenant certaines spécificités de la Sidérurgie.